

Vos questions / nos réponses

Dépistage police nationale.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/02/2015 09:31

Bonjour,

Consommateur régulier depuis plusieurs années, je souhaite intégrer la police nationale d'ici peu.

Cependant, je sais qu'un dépistage de produits illicites est effectué pendant les tests de sélection.

Ma question est la suivante: quelle est la nature du test effectué ? sanguin, urinaire, capillaire ?

Et combien de temps après dernière consommation le cannabis peut-il être détecté selon chacune de ces 3 méthodes?

Merci.

Mise en ligne le 23/02/2015

Bonjour,

Nous ne connaissons pas précisément la méthode de dépistage utilisée lors des tests pour entrer dans la police nationale. En revanche, les tests de dépistage en vigueur sont soit urinaires, salivaires ou sanguins. La recherche de drogue dans les cheveux est peu pratiquée parce qu'elle est difficile à réaliser et très coûteuse. Elle n'est réservée qu'à quelques situations spécifiques comme le dopage ou la médecine légale. En ce qui concerne les délais de positivité du THC nous vous renvoyons à notre [dossier dépistage](#) ainsi qu'au tableau des durées de positivité que vous trouverez [ici](#).

Cordialement.
